

ANNEXE I
(article 2)

LISTE DES RUES OU PARTIES DE RUES DU RÉSEAU LOCAL DE
L'ARRONDISSEMENT DANS LESQUELLES LA NEIGE EST ENLEVÉE
ET TRANSPORTÉE

CHAPITRE I

SECTEUR GIFFARD

Ce secteur correspond aux limites du territoire de l'ancienne municipalité de Giffard.

La neige est enlevée et transportée dans toutes les rues de ce secteur, à l'exception de celles indiquées ci-dessous :

D'Estimauville, avenue	entre la rue Évangéline et la rue Alexandra
Érables, rue des	entre l'avenue Saint-Samuel et l'avenue du Bourg-Royal
Saint-Clément, avenue	en front des lots 1 218 377, 1 218 381 et 1 218 380, 1 218 487

CHAPITRE II

SECTEUR MONTMORENCY

Ce secteur correspond aux limites du territoire de l'ancienne municipalité de Montmorency.

La neige est enlevée et transportée dans toutes les rues du secteur, à l'exclusion du boulevard Sainte-Anne.

CHAPITRE III

AUTRES SECTEURS

La neige est enlevée et transportée dans les rues suivantes :

Académie, rue de l'	sur toute sa longueur
Adanac, rue	en front du numéro civique 315

Adrien-Dufresne, boulevard	sur toute sa longueur
Alaska, rue de l'	en front des numéros civiques 177, 178, 181, 182, 186 et 190
Albert-Émile-Côté, rue	sur toute sa longueur, à l'exclusion de l'intersection ouest de l'avenue Patry
Alfred, rue	des deux côtés, de l'avenue de Castillon jusqu'à la rue de la Plage
Allaire, rue	en front du numéro civique 116
Alleghanys, rue des	<u>des deux côtés</u> , de l'avenue des Laurentides jusqu'à la rue Ardouin
Amis, rue des	<u>des deux côtés</u> , au nord de l'avenue de Castillon
Andes, rue des	en front des numéros civiques 1374, 1378 et 1382
Anick, rue	<u>du côté sud</u> , de la rue Seigneuriale jusqu'à la deuxième entrée piétonnière de l'école la Primerose, à l'est de la rue Bessette <u>du côté nord</u> , entre la rue Seigneuriale jusqu'au numéro civique 473
Antoine-Gautier, rue	en front des numéros civiques 492, 500, 508, 516, 524, 526, 528 et 533
Arbustes, rue des	en front des lots 1 416 041 et 1 416 040
Arcandier, place de l'	entre les numéros civiques 161 et 193
Ardouin, rue	du côté nord, entre les numéros civiques 621 et 725

Ariel, rue d'	en front des numéros civiques 2103, 2104 et 2107
Armand, rue	en front des numéros civiques 5 et 9
Armand-Buteau, rue	<u>des deux côtés</u> , au sud du numéro civique 32
Artois, rue d'	<u>des deux côtés</u> , de l'avenue Royale au numéro civique 35
Aubry, rue	en front des numéros civiques 9 et 10
Auger, rue	<u>des deux côtés</u> , de carré Boutet à l'intersection ouest de la rue Saint-Jean
Avenir, rue de l'	en front des numéros civiques 11, 15, 25, 31 et 35
Baudrier, rue	en front des numéros civiques 172 et 176
Baugis, rue	en front des numéros civiques 936, 942, 1001 et 1005
Bélanger, rue	en front des numéros civiques 80, 120, 122 et 123
Belhumeur, place	en front des numéros civiques 6, 8, 11, 17 et 20
Belle-Rive, rue de la	en front des numéros civiques 10 et 14
Berline, rue de la	des deux côtés, au sud de la rue de Tunis
Berrouard, rue	entre les avenues Saint-Pierre et Sainte-Thérèse

Bertrand, rue	<u>du côté est</u> , du numéro civique 118A jusqu'au numéro civique 178, à l'exception du numéro 160
	<u>du côté est</u> , du numéro civique 200 au numéro civique 210
	<u>du côté ouest</u> , du numéro civique 131 jusqu'à l'avenue Sainte-Thérèse
	en front du numéro civique 193
Bessette, rue	<u>du côté ouest</u> , de l'avenue Saint-Michel jusqu'à la rue Anick
	<u>des deux côtés</u> , de l'avenue Nordique jusqu'à la rue Anick
Bochart, rue	en front du numéro civique 100
Boiselle, rue	sur toute sa longueur
Boisfort, rue	en front des numéros civiques 430 et 431
Boissière, place	sur toute sa longueur
Boisvert, rue	<u>des deux côtés</u> , du boulevard Sainte-Anne au nord jusqu'à l'avenue du Fleuve au sud
Bolets, rue des	sur toute sa longueur
Bordages, rue des	en front du numéro civique 20
Borée, rue	en front des numéros civiques 660, 664, 665, 670, 671, 750 et 754
Boulet, rue	en front du numéro civique 2283
Bourget, rue	sur toute sa longueur
Boutet, carré	sur toute sa longueur

Bretagne, rue de	sur toute sa longueur
Brideau, rue	en front du numéro civique 71
Brunante, rue de la	<u>des deux côtés</u> , entre les rues de la Pénombre et des Quatre-Temps
	en front des numéros civiques 231, 234, 238, 242 et 246
Buisson, rue du	sur toute sa longueur
Caisse, rue de la	sur toute sa longueur
Calais, rue de	sur toute sa longueur
Calandre, rue de la	en front du numéro civique 2212
Cambert, rue	sur toute sa longueur
Cambronne, rue	<u>du côté sud</u> , de la rue Seigneuriale jusqu'au numéro civique 724 inclusivement
Caouette, rue	sur toute sa longueur
Caplet, rue	<u>des deux côtés</u> , entre la rue Cambert et l'intersection ouest de la rue Baudrier
Carmichaël, rue	<u>des deux côtés</u> , de l'avenue Royale jusqu'à la rue de la Nativité
	<u>du côté est</u> , de la rue de la Nativité jusqu'au numéro civique 114
Carrefour, rue du	sur toute sa longueur
Cascades, avenue des	<u>des deux côtés</u> , de l'avenue Royale jusqu'à la rue Saint-Jules

Cascades, avenue des	<u>du côté nord</u> , en front du couvent de la Congrégation des Soeurs Servantes du Saint-Coeur-de-Marie
Castillon, avenue de	<u>des deux côtés</u> , entre la rue Viger et la rue Saint-Olivier
	<u>du côté nord</u> , entre la rue Saint-Olivier et la rue Alfred
	en front des numéros civiques 487, 488, 489, 491, 505, 506 et 512
Cénacle, avenue du	<u>du côté sud</u> , de la rue Cambronne jusqu'au numéro civique 560 inclusivement
	<u>du côté nord</u> , entre la rue Seigneuriale et la rue Cambronne
	<u>des deux côtés</u> , de la rue Labelle jusqu'à la rue Seigneuriale
Chabrier, rue	en front du numéro civique 2
Chalifour, rue	sur toute sa longueur
Chambois, rue de	en front des numéros civiques 231 et 237
Chapais, rue	sur toute sa longueur
Charlebois, rue	sur toute sa longueur
Chicorée, rue de la	en front des numéros civiques 71 et 169
Choisy, rue	en front du numéro civique 4
Christian, rue	en front des numéros civiques 31 et 35

Chutes, boulevard des	<u>des deux côtés</u> , du Centre sportif Marcel-Bédard jusqu'à la rue Saint-Edmond
	<u>du côté nord</u> , de la rue Saint-Edmond jusqu'à la rue Deschamps
	en front des numéros civiques 391 et 401
	<u>du côté sud</u> , de la rue Sauriol jusqu'au numéro civique 700
Claire, avenue	en front du numéro civique 509
Clairevue, rue	en front du numéro civique 2039
Clemenceau, rue	<u>du côté nord</u> , entre la rue Seigneuriale et l'avenue du Bourg-Royal
	<u>du côté sud</u> , entre l'avenue Saint-David et l'avenue du Bourg-Royal
Collège, avenue du	<u>des deux côtés</u> , de l'avenue du Couvent jusqu'au boulevard des Chutes excluant le lot 1 222 913 à l'intersection de la rue Bernier
Contredanse, rue de la	<u>des deux côtés</u> , de la rue du Quadrille jusqu'à la rue de la Pastourelle
Coprins, rue des	sur toute sa longueur
Corbin, rue	sur toute sa longueur
Côté, carré	en front des numéros civiques 100, 101, 126 et 135
Coubertin, avenue	en front du numéro civique 67
Coudret, rue	sur toute sa longueur
Courcival, rue	en front du numéro civique 428

Courville, côte de	en front des numéros civiques 28, 64, 67, 68, 71, 72, 75 et 76
Couvent, avenue du	sur toute sa longueur
Curie, rue	en front des numéros civiques 11 et 20
Cyr, rue	en front des numéros civiques 11 et 15
De Berri, rue	en front des numéros civiques 2141, 2149, 2150, 2153 et 2154
De Broqueville, rue	<u>du côté nord</u> , entre la rue Montpellier et la rue Le Marinel
De Chambonnières, rue	en front des numéros civiques 205, 208 et 212
De Gomery, rue	en front des numéros civiques 503 et 504
Delage, rue	<u>des deux côtés</u> , de l'avenue Coubertin jusqu'à la rue Seigneuriale
	en front du numéro civique 7
De La Morandière, rue	sur toute sa longueur
De Montherlant, place	en front du numéro civique 609
De Prouville, rue	<u>des deux côtés</u> , du numéro civique 413 à la rue de la Licorne
	en front des numéros civiques 308 et 312
Déry, avenue	en front des numéros civiques 9 et 15
Deschamps, rue	<u>du côté ouest</u> , du boulevard des Chutes jusqu'au numéro civique 70

Deschamps, rue	<u>du côté est</u> , de l'avenue Marcoux jusqu'au numéro civique 65
Dominicaines, rue des	de l'avenue du Cénacle au numéro civique 125
Dorion, rue	<u>des deux côtés</u> , sur toute sa longueur, à l'exclusion de l'intersection de la rue de la Terrasse-Cadieux
Doyon, rue	en front des numéros civiques 1, 4, 5 et 8
Duchâtel, rue	en front des numéros civiques 30 et 31
Duchesnay, rue	sur toute sa longueur
Dufay, rue	en front des numéros civiques 170 et 171
Duportail, rue	<u>des deux côtés</u> , entre la rue des Lucioles et la rue Vaujourns
Duvernay, avenue	sur toute sa longueur
Education, rue de l'	en front des numéros civiques 751 et 759
Éloïse, rue	sur toute sa longueur
Équinoxe, rue de l'	sur toute sa longueur
Étourneaux, rues des	en front du numéro civique 100
Fargy, rue du	sur toute sa longueur
Fauvettes, avenue des	sur toute sa longueur
Fleuve, avenue du	<u>du côté nord</u> , sur toute sa longueur <u>du côté sud</u> , du numéro civique 550 jusqu'au numéro civique 568

Fortier, rue	sur toute sa longueur
France, rue	sur toute sa longueur
Francheville, rue	du boulevard des Chutes jusqu'au numéro civique 44 inclusivement
Francine, rue	en front du numéro civique 431
François-Amelot, rue	en front du numéro civique 676
Fraternité, rue de la	sur toute sa longueur
Gabrielle-D'Anneville, rue	en front du numéro civique 761
Gagné, rue	sur toute sa longueur
Galarneau, rue	sur toute sa longueur
Giroux, rue	en front des numéros civiques 21 et 26
Givot, rue	de la rue Guénard au numéro civique 539
Glinel, rue	<u>du côté est</u> , entre le boulevard Rochette et le numéro civique 38
	<u>du côté ouest</u> , entre le boulevard Rochette et le numéro civique 37
Goyette, rue	<u>des deux côtés</u> , de la rue des Lucioles à la rue de la Bise, excluant le numéro civique 169
	en front des numéros civiques 154 et 158
Grand-Duc, rue du	sur toute sa longueur
Graton, rue	sur toute sa longueur
Grives, avenue des	en front des numéros civiques 851 et 852

Guay, rue	en front du numéro civique 17
Guénard, rue	<u>du côté est</u> , entre les numéros civiques 511 et 567
	<u>du côté ouest</u> , entre les numéros civiques 512 et 572
Guillemette, rue	<u>des deux côtés</u> , de la rue Glinel au numéro civique 41
	en front du numéro civique 42
Guyon, rue	en front des numéros civiques 170, 171, 175, 176, 179 et 180
Haie, rue de la	en front des numéros civiques 44, 46, 50 et 52
Harfang, rue du	sur toute sa longueur
Havre, rue du	sur toute sa longueur
Hoggar, rue du	<u>du côté nord</u> , de la rue de l'Alaska au numéro civique 706
	<u>du côté sud</u> , de la rue de l'Alaska au numéro civique 721
Hôtel-de-Ville, rue de l'	sur toute sa longueur
Isaïe, rue	<u>du côté est</u> , de l'avenue Larue jusqu'au numéro civique 91
	<u>du côté ouest</u> , de l'avenue Larue jusqu'au numéro civique 96
Janequin, rue	en front du numéro civique 201
Jean-Froissart, rue	en front du numéro civique 351
Jean-XXIII, rue	sur toute sa longueur
Jeanne-Badeau, rue	en front des numéros civiques 439 et 443
Jolivet, rue	sur toute sa longueur

Joseph-Casavant, avenue	sur toute sa longueur
Juchereau, avenue	sur toute sa longueur
Julie, rue	sur toute sa longueur
Labelle, rue	<u>des deux côtés</u> , de l'avenue Royale jusqu'à la rue Yves-Prévoist
Landes, rue des	en front du numéro civique 2507
Langevin, rue	<u>du côté est</u> , entre les numéros civiques 18 et 32
	en front du numéro civique 10
Laplante, rue	sur toute sa longueur
Larue, avenue	des deux côtés, entre la rue Saint-Jean-Baptiste et l'avenue Royale
Laurelou, rue	sur toute sa longueur, au nord de la rue Jos-Monferrand
Laurentides, avenue des	entre les numéros civiques 436 et 460
La Valterie, rue	en front des numéros civiques 400 et 403
Le Marinel, rue	en front du numéro civique 503
Léveillée, rue	en front des numéros civiques 251, 255 et 265
Licorne, rue de la	en front des numéros civiques 3, 4, 5, 8, 9, 15, 17 et 314
Lorquet, place	<u>du côté ouest</u> , au sud de l'avenue Saint-Michel
Louise-Hervieu, rue	en front des numéros civiques 554, 558, 559, 562 et 563
Lucien, rue	sur toute sa longueur

Lucioles, rue des	<u>du côté nord</u> , entre la rue Jean-XXIII et le numéro civique 2055
	<u>du côté sud</u> , entre la rue Jean-XXIII et le numéro civique 2072
Lussier, rue	sur toute sa longueur
Madone, rue de la	sur toute sa longueur
Manège, rue du	sur toute sa longueur
Manoir, rue du	sur toute sa longueur
Manselmont, rue de	de l'avenue Sainte-Thérèse à l'intersection sud de la rue Antoine-Berton, à l'exclusion du numéro civique 721
Marcadet, rue	en front du numéro civique 6
Marcoux, avenue	<u>des deux côtés</u> , de la rue du Fargy jusqu'au boulevard des Chutes
	<u>du côté nord</u> , de la rue du Fargy jusqu'à l'école l'Académie Sainte-Marie
	en front des numéros civiques 1, 5 et 81
Marie, avenue	en front du numéro civique 611
Marie-Rémillard, rue	sur toute sa longueur
Marino, rue	en front du numéro civique 308
Marquise, avenue de la	en front du numéro civique 125
Matte, rue	<u>du côté est</u> , entre la rue Roland-Lebrun et l'avenue du Cénacle
	en front des numéros civiques 8, 10, 16, 22, 26 et 28

Méandre, rue du	<u>du côté sud</u> , de l'avenue Saint-Michel jusqu'à la rue De Broqueville en front du numéro civique 348
Mercier, rue	<u>du côté ouest</u> , de l'avenue Royale jusqu'à la rue de Tunis
Merles, rue des	<u>du côté est</u> , de la rue de la Nativité jusqu'au numéro civique 113 <u>du côté ouest</u> , de la rue de la Nativité jusqu'à l'avenue des Fauvettes
Meunier, rue	en front du numéro civique 101
Michel-Huppé, rue	en front des numéros civiques 690 et 698
Miloit, rue	en front des numéros civiques 390 et 394
Monge, rue	sur toute sa longueur, à l'ouest de la rue Chantavent
Monique, avenue	en front du numéro civique 615
Monseigneur-Déziel, avenue	sur toute sa longueur
Montherland, rue	en front du numéro civique 609
Montpellier, rue	<u>du côté est</u> , de l'intersection nord de la rue La Valterie jusqu'au boulevard Rochette <u>du côté ouest</u> , du numéro civique 351 jusqu'au boulevard Rochette
Mozart, rue	en front du numéro civique 11
Nativité, rue de la	<u>des deux côtés</u> , à l'est de la rue Carmichaël

Nativité, rue de la	en front des numéros civiques 846, 847, 848, 849, 850, 851 et 852
Nordique, avenue	<u>du côté sud</u> , du numéro civique 864 jusqu'au boulevard Raymond
	<u>du côté nord</u> , du numéro civique 853 jusqu'au boulevard Raymond
Omer-Anctil, rue	sur toute sa longueur
Omer-Plante, rue	sur toute sa longueur
Paquet, rue	<u>des deux côtés</u> , partie sud à l'est de la rue Provençal
Pastourelle, rue de la	en front des numéros civiques 199, 200 et 204
Patoine, rue	sur toute sa longueur
Péloquin, rue	en front des numéros civiques 200, 201, 245 et 266
Pénombre, rue de la	sur toute sa longueur, entre les rues de la Calandre et Jean-XXIII
Pères, rue des	sur toute sa longueur
Perrier, rue	en front des numéros civiques 70, 80 et 90
Pichette, rue	entre les rues Séguin et du Ruisseau
Pie-XII, rue	<u>des deux côtés</u> , de l'avenue Royale jusqu'au boulevard des Chutes
Pionniers, rue des	<u>du côté nord</u> , entre les rues Brideau et de la Savoie

Pionniers, rue des	<u>du côté sud</u> , entre le numéro civique 2358 et la rue de la Savoie
Place-Orléans, rue	<u>des deux côtés</u> , de l'avenue Royale jusqu'à la rue Perrier
Plateau, avenue du	sur toute sa longueur
Plichard, rue	sur toute sa longueur
Poissy, rue de	sur toute sa longueur
Pourpier, rue du	sur toute sa longueur
Prés, rue des	sur toute sa longueur
Prieur, rue	sur toute sa longueur
Provençal, rue	en front des numéros civiques 202, 206, 210, 214, 218, 222, 226 et 230
Quadrille, rue du	sur toute sa longueur
Quatre-Saisons, rue des	en front des numéros civiques 2048 et 2049
Quatre-Temps, rue des	en front des numéros civiques 897, 901, 1001 et 2182
Ravel, rue	en front du numéro civique 405
Régaud, rue	en front des numéros civiques 471 et 472
Renan, rue	sur toute sa longueur, à l'exclusion de l'intersection sud-ouest de l'avenue Nordique
Rimbaud, rue	<u>du côté ouest</u> , de la rue Régaud jusqu'au numéro civique 617 <u>du côté est</u> , de la rue Régaud jusqu'au numéro civique 626
Ringuet, rue	sur toute sa longueur

Rocheuses, rue des	<u>du côté ouest</u> , entre la rue des Laurentides et la rue Adanac
Rodin, rue	en front du numéro civique 256
Roland-Dumais, rue Ronsard, rue	sur toute sa longueur en front du numéro civique 286
Ruisseau, rue du	en front des numéros civiques 432, 487, 488, 497 et 498
Saint-Alban, rue	en front des numéros civiques 9 et 10
Saint-Albert, rue	<u>du côté est</u> , du boulevard Rochette jusqu'à la rue Giroux <u>du côté ouest</u> , du numéro civique 51 jusqu'au boulevard Rochette
Saint-Donat, rue	sur toute sa longueur
Saint-Edmond, rue	<u>des deux côtés</u> , au nord du boulevard des Chutes
Saint-Émile, rue	sur toute sa longueur
Saint-Exupéry, rue	<u>des deux côtés</u> , au nord de la rue Armand
Saint-Ferdinand, rue	sur toute sa longueur
Saint-Grégoire, côte	<u>du côté ouest</u> , sur toute sa longueur <u>du côté est</u> , de l'avenue Saint-Grégoire au numéro civique 67
Saint-Ignace, avenue	<u>du côté nord</u> , entre la rue Saint-Jean-Baptiste et le numéro civique 120 <u>du côté sud</u> , entre la rue Saint-Jean-Baptiste et le numéro civique 121

Saint-Ignace, avenue	en front du numéro civique 1
Saint-Jacques, rue	en front des numéros civiques 81 et 82
Saint-Joseph, avenue	en front des numéros civiques 599 et 605
Saint-Jules, rue	<u>des deux côtés</u> , de l'avenue Royale jusqu'à l'avenue des Cascades en front des numéros civiques 61, 64, 65, 67 et 69
Saint-Michel, avenue	en front des numéros civiques 158, 190, 357 et 358
Saint-Olivier, rue	<u>du côté est</u> , du numéro civique 81 à l'intersection sud de l'avenue Saint-Pierre <u>du côté ouest</u> , en front des numéros civiques 152, 154, 156 158, 170 et 172 <u>des deux côtés</u> , entre l'intersection nord de l'avenue Saint-Pierre et l'intersection nord de la rue Tardif <u>du côté est</u> , entre l'intersection nord de la rue Tardif jusqu'à l'intersection sud de l'avenue de Castillon <u>des deux côtés</u> , de l'intersection sud de l'avenue de Castillon à la rue Auger
Saint-Pierre, avenue	<u>du côté sud</u> , entre les rues Saint-Jacques et Saint-Olivier <u>des deux côtés</u> , entre le boulevard Raymond et la rue Bertrand

Saint-Pierre, avenue	en front des numéros civiques 142, 150 et 161
Saint-Raoul, rue	de la rue Saint-Albert au numéro civique 102
Saint-Raphaël, rue	<u>des deux côtés</u> , au nord du boulevard des Chutes <u>du côté est</u> , au nord du boulevard des Chutes
Saint-Théophile, rue	sur toute sa longueur
Saint-Victor, rue	<u>des deux côtés</u> , au nord de l'avenue Larue <u>du côté est</u> , entre la rue de Tunis et l'avenue Larue <u>du côté ouest</u> , en front des numéros civiques 118 et 122
Saint-Yves, rue	sur toute sa longueur
Sainte-Cécile, rue	sur toute sa longueur
Sainte-Christine, rue	<u>des deux côtés</u> , au nord de l'avenue Coubertin
Sainte-Thérèse, avenue	<u>du côté sud</u> , de la rue Sorbier jusqu'à la rue Saint-Raoul <u>des deux côtés</u> , entre le boulevard Raymond et la rue Bertrand en front des numéros civiques 405, 409, 415, 551, 555 et entre les numéros civiques 827 et 837
Saintonge, rue	en front des numéros civiques 12, 18, 22 et 80
Savio, rue	<u>des deux côtés</u> , de la rue Bourget jusqu'à la rue Tanguay

Savoie, rue de la	en front des numéros civiques 22 et 26
Sault, avenue du	en front des numéros civiques 2505, 2507, 2509, 2515 et 2544
Séguin, rue	en front des numéros civiques 307, 439 et 441
Seigneuriale, rue	<u>des côtés est et ouest</u> , entre le boulevard Rochette et l'avenue Sainte-Thérèse
Tanguay, rue	<u>du côté ouest</u> , du numéro civique 41 jusqu'à l'avenue Royale
Tardif, rue	sur toute sa longueur
Temple, rue du	en front des numéros civiques 202 et 203
Téniers, rue	sur toute sa longueur
Terrasse-Cadieux, rue de la	en front des numéros civiques 2165 et 2167 <u>du côté nord</u> , du numéro civique 2277 jusqu'au numéro civique 2223 <u>du côté sud</u> , sur toute sa longueur
Terrasse-Orléans, rue de la	<u>des deux côtés</u> , du boulevard des Chutes jusqu'à la rue Christian
Tessier, rue	sur toute sa longueur
Touraine, rue de	sur toute sa longueur
Tremblay, rue	sur toute sa longueur
Tronquet, rue	sur toute sa longueur

Tunis, rue de	en front des numéros civiques 1541, 1864 à 1870, 2258, 2259, 2271 et 2274
Vachon, rue	<u>du côté ouest</u> , de l'avenue Royale jusqu'à l'avenue Larue
Vachon, rue	<u>du côté est</u> , de l'avenue Royale jusqu'à la rue de Poissy
	en front des numéros civiques 138 et 142
Vaillancourt, rue	en front du numéro civique 175
Vallée, rue	sur toute sa longueur
Varèse, rue	<u>du côté nord</u> , en front des numéros civiques 227 à 289 inclusivement
	<u>du côté sud</u> , en front des numéros civiques 224 et 228
Veillon, rue	<u>des deux côtés</u> , au nord de la rue Borée
	<u>du côté ouest</u> , au sud de la rue Borée jusqu'au numéro civique 563
	<u>du côté est</u> , au sud de la rue Borée jusqu'au numéro civique 560
Viger, rue	du numéro civique 177 jusqu'au numéro civique 271 inclusivement et du numéro civique 174 jusqu'au numéro civique 268 inclusivement

Villanelle, rue de la

du côté est, du numéro civique
92 jusqu'à la rue de Tunis

du côté ouest, du numéro
civique 93 jusqu'à la rue de
Tunis

Virelais, rue des

des deux côtés, au sud de la rue
de Tunis

en front du numéro civique 210

Xavier-Giroux, rue

du côté est, entre le numéro
civique 32 et l'avenue Larue

du côté ouest, entre les numéros
civiques 23 et 63